

N°535

du 25
SEPT
2012

Editorial

Par Koffi
SOUZA

AUTOMNE A NEW YORK

Comme à l'habitude en ce mois de septembre, les leaders du monde entier convergent vers New-York pour la session de l'assemblée générale de l'ONU. La situation internationale n'est guère encourageante avec l'expansion d'Al Qaïda au Sahara, les négociations qui achoppent sur le nucléaire iranien, les révoltes du fondamentalisme religieux et les conflits territoriaux en Asie.

Mais c'est la crise syrienne qui émerge de tout ce tumulte ; il est évident que chacun va s'exprimer sur ce sujet même si l'on sait qu'en dehors des questions humanitaires, il sera difficile de trouver un consensus car Chine et Russie maintiennent le principe de non interventions dans les affaires intérieures d'un Etat.

Quant au géant américain, engagé dans la compétition présidentielle, il ressent douloureusement la tragédie de Benghazi. Les lendemains des printemps arabes donnent à réfléchir.

C'est dire que les 193 membres de l'ONU qui vont plancher sur le règne de la loi ne vont pas tous partager la même opinion. Pour le monde occidental, le principe de légalité suppose le respect des droits de l'homme, l'indépendance de la justice et un accès égal aux tribunaux.

Cette conception est loin d'être universellement partagée.



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.3 Afin de canaliser les ressources et accroître la qualité des infrastructures

L'AGEROUTE en gestation pour mieux absorber les crédits d'investissements

P.7 Grande marche de soutien au nouveau parti de Faure Gnassingbé

La NJSPF mobilise Dapaong pour UNIR



Ninsao Gnofam, Ministre des Travaux publics

P.7 Infrastructures routières à Dapaong

Etat des lieux avec l'entreprise EBOMAF

P.3 En exécution du Code de l'eau

Un plan national et un schéma d'aménagement et de gestion en cours d'élaboration

P.3 Fin du championnat national de Basket Ball

Swallows conserve son titre de champion chez les hommes

** Cbs chez les dames remporte le trophée*



Bancassurance

Crédit assurance - Souscription - Partenariat avec les compagnies d'assurances

Pour cette rentrée aussi, préparez au mieux l'avenir de vos enfants avec nos prêts scolaires UTB et bénéficiez de nos taux attractifs.

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- **Abonnement:** Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28



Togotelecom

Promo illico Vacances

jusqu'au
29 Septembre 2012

le fixe sans fil
illico



Torche - Radio FM - Forte autonomie

Pack illico Classic

1 téléphone illico S-165
+ 1 carte SIM
+ 500 F de crédit de communication

**Téléphone illico CLASSIC
seul à 9 000 F CFA**

9 975 F CFA

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom.

Service client : 112

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom Place de l'Indépendance
Près de la Place de l'Indépendance
Tél : (228) 22 21 86 23

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg

Afin de canaliser les ressources et accroître la qualité des infrastructures

L'AGEROUTE en gestation pour mieux absorber les crédits d'investissements

Sylvestre D.

L'idée a été évoquée courant avril dernier par l'ancien ministre des Travaux publics, Tchamda Andjo. Depuis, elle a fait son chemin. En conseil des ministres du 21 septembre à Lomé, le Gouvernement a examiné en première lecture un avant-projet de décret relatif à la création d'une Agence de gestion des travaux d'infrastructures routières (Ageroute-Togo), un établissement public doté d'une autonomie administrative et financière. Au Gouvernement, on affirme que cela « aura comme avantage de s'assurer que les programmes de développement des infrastructures routières du pays sont exécutés par une institution focalisée sur l'objectif d'éliminer définitivement la duplication des ressources, la dispersion des efforts, les procédures bureaucratiques et les conflits de compétence ». Il en résultera un accroissement de la capacité d'absorption des crédits d'investissement, grâce à la simplification des procédures, au raccourcissement des délais d'attribution des marchés, à la flexibilité dans la prise de décision, ainsi qu'au respect des délais d'exécution des projets, estime-t-on. Le constat est fait aujourd'hui que la mise en œuvre des projets routiers est éparpillée dans plusieurs ministères avec l'intervention des entités qui, le plus souvent, n'ont pas la capacité requise.

Officiellement, l'Agence aura pour mission la mise en œuvre de tous les projets de construction, de réhabilitation et d'entretien des infrastructures routières sur le réseau routier national. Cela s'entend routes, voiries urbaines et périurbaines, ouvrages d'assainissement, de drainage, d'art et de franchissement, ainsi que les ouvrages spéciaux, équipements routiers et de sécurité routière. Elle assurera, ici, le rôle de maître d'ouvrage délégué de tous les projets sur ledit réseau et agira en tant qu'agence d'exécution pour le compte de l'Etat, dans le cadre du budget de l'Etat et des conventions de financement qui lient l'Etat aux partenaires au développement dans le domaine des infrastructures routières.

En matière de construction et de réhabilitation des infrastructures routières, il n'est connu au Togo que la Direction générale des travaux publics (DGTP) et l'Agence d'exécution des travaux urbains (Agetur-Togo). Ce qui amène cette dernière à œuvrer au-delà de ses attributions, affirme-t-on au ministère des Travaux publics. Aujourd'hui, Agetur est le seul instrument d'exécution des programmes de travaux d'intérêt général dans le domaine du génie civil, du bâtiment et des travaux publics. L'Ageroute va hériter uniquement des responsabilités d'exécution et de mise en œuvre des projets



Ninsao Gnofam, Ministre des Travaux publics

d'infrastructures routières qui incombent à ce jour à la Direction générale des travaux publics. Elle assurera également, pour le compte des collectivités territoriales ou toute autre entité administrative, la mise en œuvre de tous les projets de construction, d'aménagement, de réhabilitation et d'entretien des infrastructures routières dans le cadre de conventions spécifiques. Le reste des prérogatives, notamment la définition de la politique générale, les orientations stratégiques, le financement, le

suivi-évaluation, la mobilisation des ressources... demeure du domaine du Secrétariat général du ministère chargé des routes.

Face à la dégradation avancée du réseau routier togolais, et en ce moment où des dizaines de chantiers sont ouverts sur l'ensemble du pays à coups de milliards de francs Cfa, l'on insiste sur la qualité et la pérennité des ouvrages. Le même esprit a guidé à la création, début juin 2011, de la Société autonome du financement de l'entretien routier (SAFER).

Histoire de mettre en place une structure financièrement autonome chargée de la gestion efficace de l'entretien routier. En termes d'autonomie, la SAFER sera alimentée directement – sur un compte propre – par les redevances pétrolières, estimées en moyenne annuelle à 8 milliards de francs Cfa. A cela s'ajoutent 1,7 milliard de francs Cfa provenant des péages. Un total d'une dizaine de milliards de francs Cfa qui lui permettra d'assurer le financement de dépenses d'entretien – après en avoir vérifié l'éligibilité –, de se gérer et de régler les factures entre autres. Pour la transparence, une forte participation du secteur privé (les usagers notamment) à la prise de décision a été préconisée. Le tout sous la surveillance d'un conseil de surveillance et d'un conseil d'administration où le secteur privé est également fortement représenté ainsi que la société civile. On insiste également sur la présence des médias. Le personnel de la SAFER est recruté par appel à candidatures, sur un contrat à durée déterminée, afin de produire le résultat escompté. Au finish, l'ensemble est soumis au contrôle d'un audit technique, d'un audit financier et à un commissariat aux comptes délégué par le ministère des Finances.

En exécution du Code de l'eau

Un plan national et un schéma d'aménagement et de gestion en cours d'élaboration

L'application du Code de l'eau, matérialisé par la loi n° 2010-004 du 14 juin 2010, entre dans sa phase pratique. Après la subdivision du territoire national en plusieurs bassins hydrographiques, le 23 août dernier en conseil des ministres, c'est l'adoption, le 5 septembre suivant, de procédures d'élaboration et d'approbation du plan d'actions national de gestion intégrée des ressources en eau et des schémas directeurs d'aménagement et de gestion de l'eau. Toutes dispositions prévues par le Code de l'eau.

Le Plan d'actions national de gestion intégrée des ressources en eau (Pangire) organise l'organe consultatif en matière de la gestion de l'eau. Il est élaboré pour une période de 10 ans. L'évaluation et l'identification des pistes d'actions sont menées de façon participative et les propositions formulées doivent intégrer, autant que possible, les préoccupations de l'ensemble des acteurs, indique le texte de décret. Les résultats sont ensuite soumis à la discussion des comités de bassin existants pour avis. Le plan est, en dernier lieu, adopté par décret en conseil des ministres, après avis du Conseil national de l'eau.

Quant aux schémas directeurs d'aménagement et de gestion de l'eau (Sdage), ils sont réalisés par bassin, sous bassins ou groupes de bassins, en tenant compte, le cas échéant, des



Bissoune Nabagou, Ministre de l'Eau

masses d'eau souterraines qui y sont rattachées. La procédure d'élaboration du Sdage est ouverte par arrêté du ministre en charge de l'Eau, soit de sa propre initiative ou sur proposition du comité de bassin concerné. Le décret précise le périmètre du Sdage qui doit prendre en compte la cohérence fonctionnelle et institutionnelle du bassin ou du système aquifère concerné. Il désigne dans le même temps le groupe d'experts chargé de l'élaboration du Sdage et définit ses tâches. Ceux-ci tiennent compte des caractéristiques et potentialités hydrologiques et hydrogéologiques du bassin, ainsi que des préoccupations des populations riveraines et des autres usagers de l'eau.

En rappel, en conseil des ministres

le 23 août, le Gouvernement a subdivisé le territoire national en 12 sous bassins, regroupés en trois grands bassins que sont le bassin de l'Oti, celui du Mono et le bassin du Lac Togo. Le plus étendu est celui de l'Oti, au nord, qui couvre 47,7% du territoire, et le plus petit le bassin du Lac Togo, au sud, avec 13,9% du territoire. Les trois bassins sont constitués chacun de sous étendues d'eau. L'ensemble de tous les bassins versants appartenant au grand bassin de la Volta sur le territoire togolais sont regroupés sous l'appellation bassin de l'Oti. Il est constitué du sous bassin de l'Oti supérieur (10,4%), du sous bassin de la Kara (9,5%), du sous bassin du Mò (9,5%), du sous bassin du Koumougou (5,4%), du sous bassin de l'Oti inférieur (3,9%) et du sous

Fin du championnat national de Basket Ball Swallows conserve son titre de champion chez les hommes

* Cbs chez les dames remporte le trophée

La finale du championnat national de Basket Ball a connu son épilogue le dimanche 23 septembre 2012. Du côté des dames, la première finale s'est disputée entre l'équipe de Cbs et celle de l'Etoile Filante. Les filles du Club basket système (Cbs) au cours des 40 minutes ont finalement dicté leur loi à leurs adversaires, Étoile Filante sur un score de 42 à 33. Chez les Hommes les Hironnelles de Kégué n'ont laissé aucune chance à leurs adversaires de Fighters.

C'était au stade omnisport de Lomé, après la finale âprement disputée chez les dames, la deuxième finale tant attendue, celle des hommes, n'a pas été facile pour les hironnelles de Kégué. Les deux

affichait 34 pour Fighters et 44 pour Swallows.

Au dernier quart-temps, Fighters a voulu renverser le cours du match. Les trois points du meneur de Fighters, a donné un espoir à ses



Les joueurs de Swallows

premiers quart-temps ont vu la domination de l'équipe de Swallows. Ainsi, le score était de 21 à 32, en faveur de Swallows à la mi-temps.

Au cours du troisième quart-temps, les actions individuelles du numéro 5, Fataou, ont permis à l'équipe de Fighters de remonter un peu le score. A la fin du 3e quart temps, le marquoir

coéquipiers. A 6 minutes de la fin du match, Fighters a remonté le score jusqu'à 3 points de différence, 44 contre 47 pour Swallows. Le réveil de l'équipe des coéquipiers de Fataou, a donné une sueur froide aux supporters de Swallows et surtout à son entraîneur Omar.

Mais, la détermination des hironnelles de Kégué n'a pas permis aux poulains de Messan Atolou de renverser la situation.

Le meneur de Swallows, le numéro 9, Ayayi Chéché et ses coéquipiers Pinéro Edem (le capitaine), Samuel, Yacoubou Amaud, de Souza Yaovi Ola, Barry Sadou Papis, Sinayogo Eric, Charles Edem, Adé, Kassim, Eko Yaovi et Minto, ont profité des maladresses de leurs adversaires pour faire la différence. A 4 minutes de la fin du dernier quart-temps, le score était de 44 à 51 en faveur de Swallows. A 3 minutes de la fin du 4e quart-temps, les hironnelles de Kégué ont mis la pression et remportent finalement la partie sur un score de 56 à 45.

Pour le coach de Swallows, Omar Salou, « Je pense qu'aujourd'hui, le travail qu'on a abattu après le championnat Lomé-Golfe a porté ses fruits. Vous n'êtes pas sans savoir qu'on était 3e de ce championnat. Au cours de nos préparatifs, nous avons livré deux matchs amicaux à Porto Novo au Bénin, ce qui porte ses fruits aujourd'hui. C'est ce qui nous a permis de remporter ce championnat national ».

Pour le coach de Fighters, Firmin Mba, « Ce qui n'a pas marché chez nous, c'est qu'on a pas eu de réussite de tirs. Par conséquent on a perdu le match. Mais, il avait un moment où on était sûr de gagner le match, à 3 points de différence, jusqu'à ce que survienne ce drame d'accident. Un de mes joueurs, Ober a été gravement blessé, un meneur... ».

La soirée a pris fin avec la remise des coupes aux deux équipes championnes, Cbs chez les Dames et Swallows chez les Hommes.

Tableau de bord des recettes et dépenses publiques en 2012

Première percée en recouvrements de l'Etat, au 8^{ème} mois de l'exercice budgétaire

Jean Afolabi

Il a fallu attendre le huitième mois de l'année budgétaire pour observer la grande performance dans les recettes publiques. Suivant le tableau de bord du mois d'août 2012, les entrées ont atteint la bagatelle de 38,3 milliards de francs Cfa. Soit l'addition des 13,1 milliards de francs Cfa des impôts, des 15,0 milliards de francs Cfa des douanes et des 10,1 milliards de francs du trésor public. Et ce, comparativement aux 30,5 milliards de juillet, aux 28,5 milliards de juin, aux 30,4 milliards de mai, aux 32,5 milliards d'avril,...

On peut bien comprendre que la progression est due au taux de recouvrement du trésor public. Les deux régies financières, que sont les impôts et les douanes, ayant eu à franchir déjà la barre obtenue en août.

Il faut rappeler que, entre juin et juillet, les douanes étaient statiques à 14,7 milliards de francs Cfa, les impôts en baisse en passant de 13,8 milliards de francs Cfa à 12,7 milliards de francs Cfa. Au même moment, le trésor montait de 0,1 milliard de francs Cfa à 3,0 milliards de francs Cfa. Contre des déclarations officielles respectives de 12,8 milliards et 12,1 milliards de francs Cfa en mai et avril par les impôts, de 15,3 milliards et 14,2 milliards de francs Cfa en mai et avril par les douanes, et de 2,3 milliards et 6,2 milliards de francs Cfa en mai et avril par le trésor. Depuis le début de l'exercice budgétaire, les recouvrements ont avancé de 244,9 milliards de francs Cfa sur les 340,5 milliards de francs Cfa à accrocher



Poste douanier à la frontière entre le Togo et le Bénin

à la fin décembre 2012. Dans cette cagnotte, les impôts sont à 100,3 milliards de francs Cfa, les douanes à 117,8 milliards de francs Cfa et le trésor à 26,8 milliards de francs Cfa.

En glissement annuel, le mois d'août 2011 n'avait pas mieux souri à l'Autorité, avec seulement 28,4 milliards de francs Cfa de recettes répartis entre les 11,7 milliards de francs Cfa des impôts, les 16,1 milliards de francs Cfa des douanes et les 0,6 milliard de francs Cfa du trésor public.

Pour les charges assumées par l'Autorité, le seul mois d'août 2012 a atteint un cumul de paiements de 33,54 milliards de francs Cfa, dégageant un reste à payer de 2,43 milliards de francs Cfa si l'on tient compte de l'ordonnancement mensuel de 35,97 milliards de francs Cfa. Et par ligne de dépenses, les « Traitement et salaires » ont englouti 9,88 milliards de francs Cfa, les « Biens et services » 1,62

milliards de francs Cfa, les « Subventions et transferts » 1,82 milliards de francs Cfa. Quant aux investissements, ils ont dû coûter 11,68 milliards de francs. Alors que 8,53 milliards de francs Cfa sont signalés pour supporter la dette, à raison de 0,54 milliard de francs Cfa en intérêts de la dette intérieure et 7,99 milliards de francs Cfa en amortissement de la dette intérieure. Par comparaison au moins de juillet 2012, les dépenses effectuées se chiffraient à 27,88 milliards de francs Cfa (10,11 milliards en « Salaires et traitement », 2,03 milliards en « Biens et services », 2,70 milliards en « Transferts et subventions », 4,70 milliards en Investissements, 0,60 milliard en Intérêts de la dette intérieure et extérieure, et 7,73 milliards en Amortissement de la dette intérieure et extérieure. En juin, le cumul des paiements faisait 42,39 milliards de francs Cfa.

Côte d'Ivoire

Franc succès de l'émission obligataire TPCI 6,50% 2012-2017

La dernière émission obligataire de la Côte d'Ivoire a été sursouscrite de 46% à plus de 88 milliards de francs Cfa. L'emprunt d'un montant initial de 60 milliards de francs rémunéré à un taux d'intérêt de 6,50% net d'impôt sur une durée de 5 ans servira à financer en partie le programme d'infrastructures de la Côte d'Ivoire. Ce nouvel emprunt vient s'ajouter au stock de dette. En juin 2012, le stock de la dette intérieure ivoirienne ressortait à 2 271,12 milliards de francs dont 1 931,05 milliards de francs d'encours. La situation des arriérés au 30 Juin 2012 de la dette extérieure affichait un montant de 196,9 milliards de francs se décomposant : " Euro bonds 2032" : 43,4 milliards de francs ; Sphynx et Standard BNI : 151,9 milliards de francs et Gouvernement de la Chine: 1,6 milliard de francs.

Le Trésor Public de la Côte d'Ivoire (TPCI), a procédé le jeudi 16 août 2012 au lancement de l'emprunt obligataire par appel public à l'épargne dénommé "TPCI 6,50% 2012-2017" d'un montant de 60 milliards de francs, rémunéré à un taux d'intérêt de 6,50% net d'impôt

Validation de la stratégie SCAPE au Togo

Porter la croissance à 6,1% et réduire le sous-emploi à 24,5% à l'horizon 2017

Le 17 septembre dernier s'ouvrait à Lomé un atelier de validation de deux jours de la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE), qui n'est en fait que le deuxième Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP II). Avec pour objectif d'obtenir un dernier niveau de consensus technique national autour de la SCAPE, dont la mise en œuvre couvrira la période 2013-2017. Plus spécifiquement, la Scape vise à accroître le taux moyen de croissance réelle à 5,9% par an, partant de 5,6% en 2012 pour atteindre 6,1% en 2017. Cette croissance pourrait induire une croissance du Produit intérieur brut (Pib) par tête de l'ordre de 3% par an. Il est aussi visé l'augmentation du taux d'investissement brut global à 20,9% en moyenne par an, partant d'un niveau moyen de 18,6% au cours des trois dernières années 2009-2011. La Stratégie de croissance accélérée et de promotion de la pauvreté se donne également pour objectif de réduire l'incidence de la pauvreté monétaire de 58,7% en 2011 à 47,3% en 2017, soit une baisse significative de 11,4 points en cinq ans. Et de réduire enfin le sous-emploi de 29,1% en 2011 à 24,5% en 2017.

Pour atteindre ces objectifs, le Gouvernement inscrit au cœur de sa stratégie économique et sociale 5 priorités dont le développement des secteurs à fort potentiel de croissance, le renforcement des infrastructures économiques, le développement du capital humain,



Mawussi D. Sémodji, Ministre chargé de la Planification

de la protection sociale et de l'emploi, le renforcement de la gouvernance.

Pour ce qui est des secteurs à fort potentiel de croissance en exemple, l'allocation de l'agriculture, qui se situe à 6,49% du budget en cours, pourra être portée à 8,21% l'an prochain et y rester jusqu'en 2017. L'allocation aux industries manufacturières sera portée de 0,13% du budget en 2012 à 1,13%, soit une augmentation de un point. Celle du commerce et la promotion du secteur privé portée de 1,67% de la loi de finances à 1,74% en 2017. Le renforcement des infrastructures économiques – transports, bâtiments et travaux publics, télécommunications, habitat et urbanisme – devra connaître une baisse d'allocations, de 20,35% à

9,64% en 2017. A l'inverse, le développement du capital humain – éducation et formation professionnelle, santé, emploi et protection sociale, eau potable et assainissement – se verra en hausse d'allocations, de 30,39% de la loi de finances à 37,46% en 2017.

Ces priorités s'inscrivent dans un cadre macroéconomique qui prévoit un taux de croissance de 6% par an du secteur primaire, de 15% par an du secteur secondaire et de 6% par an du secteur tertiaire. Le financement de ce programme dont le coût moyen annuel (hors dette y compris prêt net) est de 791,1 milliards de francs Cfa repose essentiellement sur les ressources financières du Togo à hauteur de 71,6% et à 19,6% sur les ressources extérieures.

En glissement annuel au sein de l'Uemoa Progression de plus de 2% de l'inflation en juillet 2012

Le taux d'inflation en glissement annuel dans l'Union économique et monétaire Ouest (Uemoa) est ressorti à 2,3% à fin juillet 2012 contre 2,1% à fin juin 2012, a rapporté APA. «Les composantes «Alimentation» et «Transport» ont contribué respectivement pour 1,2 point et 0,5 point de pourcentage à la hausse des prix à fin juillet 2012», note la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest. Selon cet institut d'émission, les taux d'inflation les plus élevés sont observés au Bénin (plus 6%) et au Mali (plus 5,1%).

Le taux d'inflation élevé au Bénin est dû, selon la Banque centrale, à la

progression, en rythme annuel, des prix des carburants vendus en vrac, avec des effets induits sur les tarifs des services de transport, à la suite des mesures de réduction de la subvention des prix des carburants au Nigeria. Quant au Mali, les tensions sur les prix des produits alimentaires ont été accentuées par l'impact de la crise socio-politique.

Les taux d'inflation les plus bas sont enregistrés au Sénégal (plus 0,3%), au Niger (plus 0,6%) et en Côte d'Ivoire (plus 1,7%), en rapport avec l'impact des mesures prises par les pouvoirs publics contre la vie chère.

Sénégal

Baisse des importations de sucre, blé et riz

La baisse des importations de sucre, brut et raffiné (-78,9%), de blé (-32,8%) et de riz (-5,1%) conjuguée à celle de pétrole (-99,6%) et de produits pétroliers (-20,9%) ont résulté en un recul de 10,7% de la valeur des importations sénégalaises en juillet par rapport au mois de juin, à 251,8 milliards contre 282 milliards de francs Cfa, selon l'Agence nationale de la

statistique et de la démographie (Ansd) basée à Dakar. Quant aux exportations, elles ont fait un bond de 33,4% par rapport à juin, à 127 milliards de francs. La forte hausse des ventes de produits pétroliers (+290,5%), d'acide phosphorique (+199,2%), de phosphates (+45,3%) sans oublier l'or (+0,04%) a compensé la baisse des exportations notamment

de poissons frais de mer (-44,6%) et de crustacés, mollusques et coquillages (-15,5%).

Par rapport à juillet 2011, les exportations se sont accrues de 21,6%. En cumul, sur les sept premiers mois de l'année 2012, elles ont augmenté de 7,1% avec pour principaux pays clients l'Inde (16,5%), la Suisse (11,8%), le Mali (9,3%) et la Guinée (3,3%).

SYNERGIE CITOYENNE POUR DES ELECTIONS DEMOCRATIQUES AU TOGO

COMMUNIQUE RELATIF AUX INCIDENTS D'ADEWUI

Suite aux incidents sanglants survenus le samedi 15 septembre 2012 au quartier Adewui, la Synergie Citoyenne pour des Elections Démocratiques au Togo (SYCED-Togo) tient à exprimer ses vives préoccupations face à la détérioration du climat sociopolitique que connaît le Togo depuis quelques mois et s'indigne de l'ethnisation du combat politique.

L'attaque délibérée qu'un groupe d'individus armés a perpétré sur les manifestants du Collectif Sauvons le Togo (CST) est d'autant plus grave qu'elle était préméditée et s'est déroulée en présence des forces de l'ordre sensées assurer la sécurité et le bon déroulement de la manifestation.

La SYCED condamne avec véhémence cette violence à caractère partisan et demande que les auteurs de ces actes soient identifiés et punis conformément à la loi, afin d'éviter toute tentative de vengeance chez les uns et de récidive chez les autres.

La SYCED invite les autorités politiques et administratives compétentes à prendre les mesures nécessaires pour garantir la liberté de manifestation, dans la paix et la sécurité, sur toute l'étendue du territoire national.

La SYCED lance un appel à toutes les parties prenantes, acteurs étatiques et non étatiques, pour qu'elles contribuent à l'apaisement du climat sociopolitique pour un meilleur aboutissement du processus électoral en cours.

Fait à Lomé le 20 septembre 2012

LA COORDINATRICE

Marie DOGBE

Grande marche de soutien au nouveau parti de Faure Gnassingbé

La NJSPF mobilise Dapaong pour UNIR

Etonam Sossou

Dapaong a une nouvelle fois exprimé son adhésion à la politique de Faure Gnassingbé par la forte présence de ses populations le 22 septembre 2012 sur la route reliant le lycée de Nassabée aux bureaux de la préfecture de Tône. A la tête du peleton, pouvait-on remarquer M. Noël De Poukn Président Fondateur de la Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président (NJSPF), M. Taïrou Bagbiegue du Ministre des

Mines et de l'Energie, les Honorables Bakali et Yabré etc.

Après plus d'une heure de marche sur une distance de près de 8 km avec une déferlante blanc-bleu, couleur du parti l'Union pour la République, les manifestants arrivés sur la grande place de la préfecture ont écoutés plusieurs allocutions. Parmi elles, on retiendra celles de Mme Namang Arzouma porte parole de la gent féminine des savanes, du représentant de la jeunesse des savanes, du Ministre Taïrou

Bagbiegue, du Président de la NJSPF Noël De Poukn et de M. Kolani du bureau provisoire de l'UNIR.

La représentante des femmes des savanes a démontré le caractère sacré de l'espèce humaine en général et elle n'a donc pas comprise ce qui peut justifier que certaines femmes, intellectuelles de leur Etat puissent demander à leurs sœurs de descendre nues dans les rues de Lomé et d'autres villes du pays. Elle



Les manifestants de UNIR à Dapaong

a souligné que les écritures saintes nous enseignent « qu'il n'existe aucune autorité qui ne soit l'émanation de Dieu, aucun gouvernement qui ne soit voulu par Dieu ».

Passant au peigne fin les avancées qu'a connu le Togo sous Faure Gnassingbé, Mme Namang a lancé un appel aux femmes des savanes à se mobiliser pour faire échec à toutes les manœuvres de déstabilisation orchestrées par les

assoiffés de pouvoir en mal de sensation qui font une lecture abracadabrante de notre constitution en évoquant son article 150. « Chef de l'Etat Faure ne démissionnera pas car il a reçu un mandat du peuple souverain et il doit l'exercer jusqu'à son terme » a-t-elle conclu.

Le Président de la NJSPF, s'est senti très ému par la spontanéité de la mobilisation de la population des savanes et le soutien sans faille des cadres et aînés de la région à la

jeunesse.

Le Trésorier général a adressé des félicitations aux manifestants pour le soutien qu'ils apportent au Président du Parti. Il leur a prouvé le degré d'estime que Faure Gnassingbé a pour leur région avant de lancer un vibrant appel pour que chacun soit mobilisé aux côtés du No 1 de l'UNIR afin de lui garantir des victoires très éclatantes lors des prochaines consultations.

Infrastructures routières à Dapaong

Etat des lieux avec l'entreprise EBOMAF

Dans sa politique des grands travaux avec des bitumages, des réfections et de constructions de routes et des pistes rurales, tant à Lomé, la capitale qu'à l'intérieur du pays, le gouvernement a lancé des appels d'offre auxquels EBOMAF, une entreprise des BTP à l'échelle sous-régionale, a décroché des parts. Ainsi, cette entreprise a ouvert plusieurs chantiers sur toute l'étendue du territoire nationale. C'est donc pour mesurer l'état d'avancement des travaux que le ministre des Travaux publics, M. Ninsao, a programmé une visite sur le terrain. Malgré que celle-ci n'ait pas eu lieu, une équipe de L'Union a profité de l'occasion pour scruter les ouvrages de Ebomaf dans Dapaong et ses environs.

A Dapaong, Ebomaf a eu la charge de réfectionner et de construire des routes dont la plus importante est celle de Dapaong-Ponio. Longue de 38,7 km, la route Dapaong-Ponio devrait être livrée depuis le mois d'août. Prévue pour une durée de 20 mois, elle est sur le point d'être réceptionnée en décembre prochain. Pour le moment certains ponts, trois sur les quatre, restent encore à construire en plus du poste de péage. En effet, selon Kourba Amadou, directeur technique d'EBOMAF, la réception totale avec la construction des trois autres ponts et poste de péage est prévue pour décembre. « La difficulté majeure est au niveau des



Pont de Tangamonte

ponts. Au départ, ce sont des fondations superficielles qui étaient prévues parce qu'on a pensé trouver des roches naturelles sur lesquelles vont poser les pieux (poteaux) à 3m de profondeur. En creusant, on a constaté que les roches sont à 11 m, parfois plus ; ce qui fausse les données. C'est là où il a fallu faire une autre négociation dans le but d'augmenter le budget compte tenu des imprévus que cela engendre », a-t-il expliqué.

Toujours d'après le directeur technique, avec le budget actuel, il a fallu convaincre de nouveau les bailleurs de fonds pour se rendre compte de la réalité. Ces réajustements ne sont pas sans conséquence sur le délai de livraison.

Face à cette situation, EBOMAF n'a pas hésité à préfinancer le projet afin de tenir dans le délai quoique rééchelonné pour raison des imprévus enregistrés. Jusqu'à ce jour, les entreprises DECO du Togo

et CIRA du Mali, chargées du contrôle des travaux, n'ont pas soulevé des inquiétudes quant à l'exécution des tâches.

D'un coût global d'environ 12 milliards de fcfa, la route Dapaong-Ponio est financée à 49,1% par la Banque ouest africaine de Développement (BOAD), 44,40% par la Banque islamique de Développement (BID) et 6,5% par l'Etat togolais.

Quant aux caractéristiques de la route, la largeur en rase campagne (hors de la ville) est de 7m avec 1,5m de chaque côté servant de trottoirs. Au niveau de la ville, la largeur est de 10m. Tout au long de la voie jusqu'à Ponio, un autre point de la frontière Togo-Dapaong, on dénombre 156 dalots. Les trois ponts en construction sont : Ponio long de 80m, Tangamonte et Nadoungou, 60m chacun ; le pont cadre de Tambonga long de 25m ayant été déjà construit en plus de ceux de Tanloaga (80m) et Dontougou (40m) dont le financement est assuré par la BIDC et l'Etat.

En outre, d'autres réalisations se poursuivent en l'occurrence les voies Dapaong-Borgou (49km) financé par la BOAD (88,4%) et l'Etat togolais (11,6%), et Tandjaoré-Cinkassé (65km) financé par Ecobank et l'Etat. EBOMAF est aussi à pied d'œuvre pour la construction de la route de Mandouri (49km). Pour se faire, elle a installé une dizaine de bases dotées d'équipements dans la région.

Approché, Yentchabrè Labdiedo, chef canton de Ponio, a livré ses impressions : « avant, on était enclavé. Pendant la saison pluvieuse, il n'est pas facile d'aller en ville. Pire, nous n'avons pas de dispensaire et il faut aller à Dapaong avec beaucoup de difficultés. Maintenant, le déplacement vers Dapaong est facile grâce à EBOMAF que nous prions de précipiter les travaux. »

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°195 DE LOTO KADOO DU 14 SEPTEMBRE 2012

Le tirage de LOTO KADOO auquel nous prenons part, porte le N°196 et conformément aux règles de ce jeu, le tirage de ce vendredi 21 Septembre 2012 se fera directement sans bonus étant donné que les deux précédents ont été faits avec bonus.

Divers lots ont été remportés dans tout le pays, par les fidèles parieurs de la LONATO, lors du tirage N°195 de Loto Kadoo.

A LOME, nous avons enregistré des gagnants de gros lots lors du dernier tirage de Loto Kadoo. En effet, les points de vente 7324 et 7629 ont recensés chacun un gros lot de 1.000.000F CFA.

A BAGUIDA, c'est également un gros lot de 1.000.000F CFA qui a été remporté par un parieur auprès de l'opérateur 8423.

En dehors de LOME et de BAGUIDA, c'est à BADOU qu'un gros lot a été enregistré. Il s'agit d'un gros lot de 750.000F CFA gagné sur le point de vente 7701.

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS, UNE FAÇON DE DEVENIR TRÈS RICHE
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°196 de Loto Kadoo du Vendredi 21 Septembre 2012

Numéro de base

51

63

50

49

84

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 606 de Lotto Diamant du lundi 24 septembre 2012

Numéro de base

**

**

**

**

**



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.